

# OSER INNOVER POUR SE DIFFÉRENCIER

**Face à la concurrence des grandes entreprises et du numérique, dans le contexte économique et énergétique actuel, l'innovation est l'atout le plus efficace pour rester concurrentiel.**

Comme elles l'ont déjà fait par le passé, les entreprises n'ont d'autre solution que de s'adapter, se réinventer et innover pour pérenniser et développer leur activité. Pour autant, l'innovation artisanale est semée d'embûches, à commencer par la recherche de financements et l'obligation pour les dirigeants de piloter leur entreprise tout en consacrant du temps à la mise au point de leur projet. Afin d'aider les artisans à mener à bien leurs projets,

la CMA Auvergne-Rhône-Alpes les accompagne dans leur parcours d'innovation. « Contrairement aux idées reçues, l'innovation n'est pas réservée à l'industrie ou à la recherche », rappelle Stéphanie Rouffineau, cheffe de projet innovation à la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. « Tout projet qui permet à une entreprise de se différencier durablement de ses concurrents, parce qu'il apporte quelque chose de nouveau, est une innovation.



## ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES D'INNOVATION

Un projet innovant réclame organisation et méthode, raison pour laquelle la CMA propose quatre types d'accompagnements adaptés à la maturité du projet d'innovation.

### 1 SENSIBILISER, INFORMER ET DÉTECTER

Par où commencer ? Où trouver des financements ? Comment réaliser un premier prototype ? Les experts de la CMA répondent aux questions notamment grâce à des webinaires mis à la disposition des artisans et qui abordent toutes les thématiques de l'innovation. Pour aller plus loin, il est proposé également aux artisans de réaliser un diagnostic d'approche globale afin de faire un état des lieux à 360° de l'entreprise, d'identifier et de formaliser les axes de développement et d'amélioration de leur projet.

### 2 ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT

Cet accompagnement à la carte, financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet à l'artisan de structurer son projet, de repérer les freins éventuels et de définir les différentes étapes pour passer de l'idée à la mise en œuvre de son projet. Le conseiller de la CMA propose au chef d'entreprise de poser les grandes étapes et les jalons de son innovation. Il sensibilise l'artisan aux contraintes réglementaires, à la protection de la propriété de son innovation ou de sa marque. Le conseil peut aussi concerner une demande plus technique, un besoin en marketing, en design, en prototypage ou encore le remplacement d'un matériau par un autre plus performant. « Grâce à un formidable écosystème de partenaires spécialisés dans l'innovation, la CMA peut mettre l'artisan en relation avec

de nombreux relais : clusters, centres techniques, laboratoires pour l'aider à trouver les compétences techniques indispensables à son projet », souligne Stéphanie Rouffineau. La recherche de financements constitue la phase déterminante de l'accompagnement individuel proposé par la CMA.

### 3 PROPOSER DES OPÉRATIONS D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

En parallèle à cette aide personnalisée, la CMA propose également à des groupes d'artisans de les accompagner collectivement sur des thématiques précises à l'occasion de séminaires alternant formation collective et coaching en entreprise ou actions de prototypage en collaboration avec un Fab lab.

### 4 APPRENDRE À PROMOUVOIR ET À VALORISER SON INNOVATION

Cet accompagnement s'adresse aux dirigeants dont l'innovation est prête à conquérir son public. « Notre action est alors centrée sur les outils qui vont permettre à l'artisan de communiquer sur son innovation afin de mieux la commercialiser. Cette communication passe notamment par la participation à des salons (Made in France, Mountain Planet, Eurobois...) ou par la candidature à des concours (Artinov, Inosport, concours Lépine, concours des métiers d'art...), véritables tremplins vers la notoriété des entreprises. Le rôle du conseiller CMA est alors d'aider l'artisan à identifier le concours ou le salon le plus adapté à son projet.

Quelle que soit la forme qu'elle prend, l'innovation est nécessaire pour se démarquer et développer l'entreprise. Grâce au contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau des CMA accompagne les artisans, que ce soit à la naissance du projet ou dans sa phase opérationnelle pour le sécuriser, accélérer son développement et le promouvoir avec succès.

Dans l'artisanat, cette définition s'applique autant aux produits et services, qu'aux procédés de production, mais aussi aux projets ayant un impact managérial, sociétal ou environnemental ». Les artisans ne manquent pas de créativité dans tous ces domaines et sont conscients de la nécessité d'innover pour donner un élan nouveau à leur développement commercial. Il n'en demeure pas moins que, face à l'ampleur de la tâche, bon nombre d'entreprises hésitent à se lancer.



## LE CONCOURS ARTINOV EN CHIFFRES...

# 30 ans

le prix Artinov créé dans l'Ain  
célébrera ses 30 ans en 2023

# 1 200

## candidats

ont participé au concours  
Artinov depuis sa création

# 400

## entreprises artisanales primées

depuis 30 ans

## ARTINOV, UN CONCOURS DÉDIÉ À L'INNOVATION ARTISANALE

**C**e concours destiné à promouvoir l'innovation et le développement technologique des entreprises artisanales

est une vitrine de la créativité et de la capacité d'innovation des artisans. Organisé par la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la Région et en partenariat avec Groupama Rhône-Alpes Auvergne et la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, il récompense les entreprises dont les capacités d'innovation, de développement et d'adaptation au monde actuel auront été les plus marquantes. En participant à ce

concours, les entreprises mettent en valeur la mise au point d'un nouveau produit ou service ou procédé de production, un savoir-faire distinctif, une organisation interne, un impact environnemental, une implication sociétale ou encore un business model. Elles bénéficient également de la médiatisation suscitée par l'événement. En 2023, Artinov fait peau neuve et se déploie sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette édition sera marquée par la création d'un Club Artinov réservé aux lauréats du concours. L'appel à candidatures débutera en avril prochain.

## TÉMOIGNAGE D'UN LAURÉAT ARTINOV

**Emmanuel Allasia est artisan chocolatier. Créée en 2019, son entreprise, Le Chocolat de poche, est le fruit d'une idée innovante, des tablettes de chocolat bio dont l'emballage imite la couverture de livres de poche. L'entreprise a été lauréate du concours Artinov 2020.**

« Lorsque la conseillère de la CMA m'a proposé de participer au concours Artinov afin de faire valoir le caractère artisanal de mes créations, j'ai pensé que ce serait intéressant d'entrer de plain-pied dans le monde artisanal. L'expérience a été enrichissante à plus d'un titre. Pour commencer, le montage du dossier m'a conduit à une réelle réflexion stratégique et organisationnelle sur mon entreprise. Ensuite et comme attendu, le concours m'a permis de rentrer dans l'univers des artisans de façon très officielle et de valoriser auprès

de mes clients, dont mes partenaires libraires, le caractère innovant, bio et artisanal de mes chocolats de poche. Enfin, la vidéo réalisée pour récompenser les lauréats a été un énorme propulseur pour ouvrir la chocolaterie au public. Désormais, je joins d'ailleurs à chaque catalogue envoyé à mes prospects cette vidéo qui raconte l'histoire de mon entreprise et permet à chacun de pousser les portes de mon laboratoire. C'est vraiment la preuve par l'image que notre fabrication est vraiment

artisanale et originale. Aujourd'hui, je valorise ce prix Artinov grâce au logo qui figure sur mon site et permet d'affirmer une image très qualitative et qui nous distingue. J'ai eu la chance d'être jury d'Artinov en 2021 et j'ai pu ainsi renouer avec tout l'écosystème lyonnais qui participe à cet événement, grâce à ce concours organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cette manifestation m'a permis de créer un réseau très intéressant pour développer mon activité. »



## GROUPAMA, PARTENAIRE DU CONCOURS ARTINOV

La volonté d'être présent sur le marché des professionnels de l'artisanat a conduit Groupama à tisser des liens depuis plusieurs années avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales. Un des premiers axes de collaboration entre les deux partenaires reposait déjà sur le concours Artinov. L'innovation a toujours été considérée par Groupama Rhône-Alpes Auvergne comme un secteur de prédilection, permettant de développer ses propres offres et services par la création notamment d'un pôle dédié, mais également de soutenir en direct les entreprises innovantes (Créalab, programme innovation : mobilité et foyers durables, soutien aux startups, innover pour créer de la valeur).

À la suite de la régionalisation du réseau des CMA, Groupama Rhône-Alpes Auvergne a souhaité s'inscrire dans la continuité en se rapprochant de la structure consulaire régionale, par son soutien et par le sponsoring du nouveau concours Artinov. Un événement fédérateur pour le monde de l'artisanat, fortement porté par les élus de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. Groupama Rhône-Alpes Auvergne participe ainsi à la valorisation de l'artisanat via l'innovation qui est l'expression de la créativité et du dynamisme des artisans en Auvergne-Rhône-Alpes. Présent sur 12 départements, Groupama Rhône-Alpes Auvergne est un assureur généraliste fortement

ancré sur son territoire grâce à ses 310 agences, 2 300 collaborateurs et 4 400 administrateurs locaux, au service de ses 655 000 clients-sociétaires. L'entreprise mutualiste a su développer un modèle différenciant qui repose sur 3 valeurs principales : la proximité, la solidarité et la responsabilité.

Construire aux côtés des acteurs de l'économie locale, créer et entretenir un réseau de partenaires représentent des axes forts de développement.



**Groupama**  
RHÔNE-ALPES AUVERGNE